

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	LANDINI	DT 8830	CH 4509 42
Constructeur	MASSEY - FERGUSON S.p.A., Divisions LANDINI, I-42042 Fabbrico		
Identification	sur la plaquette du constructeur "DT 8830"		
	devant le N° du châssis "TL 23 DT/E" (25 km/h) ou "TL 23 DT/F" (30 km/h)		
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le capot		
N° du châssis	à l'arrière, à gauche en haut sur carter de l'essieu arrière		
Identification du moteur	" LF " devant le No du moteur, à gauche, latéralement sur le bloc		
Importateur principal	SAMUEL STAUFFER & CIE., 1599 Les Thioleyres		
Véhicule homologué	TL 23 DT / E 223 E00 064		

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2	Marque	PERKINS
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique	Type	4.248 (LF)
Transmission	mécanique synchronisée	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	12	Carburant	D
Frein de service	mécanique, à disques multiples dans bain d'huile, sur les arbres de pignons resp. sur les roues AR, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Refroidissement	eau
Frein auxiliaire	mécanique, à disques multiples dans bain d'huile, sur les arbres de pignons resp. sur les roues AR	Alésage	101
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Cylindrée	4068
Ralentisseur	-	Puissance en kW	54 DIN
Contrôle 2 circuits	-	Bruit à l'arrêt	77,0 dB/A
		Silencieux	1 pot 650 x Ø 100 mm
		Mesure des gaz	Bacharach = 2,0
		Déparasitage	-

<b>Carrosserie</b>	**	<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Nombre de portes	2 (cabine)	Poids à vide	1210	1720	2930
Ceintures sécurité	av _____ ar _____	Charge utile	1210	1720	2930
Cale	_____ Retroviseurs	Poids total	3125	4000	7125
Antivol	_____	Poids garantis	11.2 - 24	16.9 - 30	+
Nombre de places	t 1 av _____ centre _____ ar _____	Pneus	6 / 1,8	6 / 1,3	
Dimensions	intérieur extérieur	Pty / bar	2090	3800	
Longueur	_____ 3810	Charge	30		
Largeur	_____ 1720-2440	pour V max	30		
Hauteur	_____ 2390	Jantes	W 9 x 24	W 15 x 30	
Porte à faux	av _____ 545				
	ar _____ 995	Gar poids remorquable avec/sans frein			
Distance volant - vers l'avant du véhicule	_____ Braquage Ø	Garantie poids de l'ensemble			
	g 9850 d 9800	Poids remorquable testé			
		Charge garantie sur le toit			
		Vitesse maximale selon le constructeur	25		km/h
		testée 25,0 km/h à t/min 2100		600	prise de force

Équipement §)			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R	(E)	
Feux stop	S1	(E)	
Cilignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av §)		ar §)
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec LT		
Eclairage plaque			
Essui-glace	1/ (cabine) avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH (E) 20016 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Tracteur</u>		
Marque et type	<u>L A N D I N I DT 8830</u>		
Homologation N°	CH	<u>4509 42</u>	
Carrosserie			
Places	total	<u>1</u>	avant
Poids à vide	<u>2930</u>	Carburant	<u>D</u>
Charge utile	<u>-</u>	CV-impôt	<u>20,72</u>
Poids total	<u>2930</u>	Cylindrée	<u>4068</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- \*\* ) Carrosserie : avec cabine MAUSER, FAT 865/83 ou avec cadre de sécurité TS9, FAT- 940/83 ou avec d'autres dispositifs de sécurité homologués.
- + ) Variante de pneus : AV - 12.4 - 24 4 PR 1890 (1,1) Vmax 30 km/h  
AR - 16.9 - 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h  
18.4 - 30 6 PR 4240 (1,1) 30 km/h  
13,6 - 38 6 PR 3320 (1,6) 30 km/h.
- § ) Équipement : lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires; l'équipement de la cabine sera contrôlé à l'immatriculation.  
La hauteur des feux est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

• Lieu et date de l'homologation Les Thioleyres, 27.-29.06.83  
Sta/lin

Remplace FH CH 4509 42 du 27.-29.06.83  
14.12.84 - Identification (30 km/h) jak

Service fédéral d'homologation